

**Arrêté du 16 mai 2013 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Grenoble
NOR : JUSB1312434A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Stéphanie DAUTRICOURT veuve REBUFFAT, greffière en chef de 1^{ère} classe, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel de Grenoble.

Article 2

Mme Marie-Sophie HULOT (GUILLEMIN), greffière du 1^{er} grade, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante à la cour d'appel de Grenoble.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Grenoble, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 16 mai 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK